



Actualités statistiques

L'Assédic analyse les besoins en main d'œuvre : un marché du travail peu fluide en Mayenne

Pour la quatrième année consécutive, l'Assédic des Pays-de-la-Loire vient de réaliser une enquête sur les besoins en main d'œuvre. Ainsi, en janvier 2005, en collaboration avec le CREDOC, elle a interrogé tous les établissements affiliés de la région en leur demandant quels étaient les métiers et les domaines d'activité dans lesquels ils envisageaient de recruter, ainsi que les difficultés éventuelles à pourvoir ces postes. L'Assédic a reçu environ 26 000 réponses, soit un taux de retour de 33 %.

- En emplois permanents, les métiers les plus recherchés dans les Pays-de-la-Loire sont ceux de représentants et VRP, d'agents d'entretien, de maçons qualifiés, d'employés et agents de maîtrise dans l'hôtellerie, d'employés de maison et assistants maternels (y compris aides à domicile)...
- Quant aux métiers le plus souvent associés à des difficultés de recrutement, la liste est dominée par les activités du bâtiment. Les ouvriers qualifiés du gros œuvre (maçons, plâtriers, charpentiers) et du second œuvre (plombiers, chauffagistes, menuisiers, serruriers-poseurs) sont des profils pour lesquels plus de trois recrutements sur quatre posent des difficultés. On retrouve également dans cette liste les conducteurs routiers, les ouvriers qualifiés de la métallurgie, les métiers de bouche (bouchers, charcutiers et boulangers).

- La Mayenne, par rapport aux autres départements ligériens, se caractérise notamment comme ayant :
 - le plus faible taux d'établissements envisageant d'effectuer un recrutement en 2005 (23 % en Mayenne ; 26 % dans les Pays-de-la-Loire) ;
 - la plus faible part de projets de recrutement enregistrés parmi l'ensemble des projets dans les Pays-de-la-Loire (5 %) ;
 - le taux le plus élevé de projets de recrutement assortis de difficultés (55 % en Mayenne, 44 % dans les Pays-de-la-Loire) ;
 - la plus faible part des projets saisonniers parmi l'ensemble des projets de recrutement enregistrés dans un département (11 % en Mayenne, 33 % en moyenne dans les Pays-de-la-Loire). Ainsi, les projets de recrutement mayennais sont peu dépendants d'un facteur saisonnier.

Des données localisées, par bassin d'emploi, sont disponibles sur le site de l'Assédic : <http://unistatis.orsid.com/bmo2005/index.php>

Adresse <http://unistatis.orsid.com/bmo2005/index.php>

Bassin d'emploi : LAVAL

Résultat de la recherche (88 lignes de réponse)

REGION : PAYS DE LA LOIRE
DEPARTEMENT : MAYENNE
BASSIN D'EMPLOI : LAVAL

Total 'Projets de recrutement' : 2167

Libellé du métier	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	120	50 %	0 %
Autres ouvriers non qualifiés de l'industrie	107	7 %	61 %
Agents d'entretien	93	64 %	6 %
Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs	83	34 %	85 %
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel, etc.)	71	62 %	11 %
Secrétaires, assistantes	61	17 %	0 %
Maçons qualifiés	58	86 %	0 %
Employés de maison et assistantes maternelles (y.c. aides à domicile)	56	9 %	5 %



Aide à domicile

Le chèque emploi-service universel : un nouvel enjeu pour les associations

Jean-Louis Borloo étant resté au gouvernement, son projet de loi sur le développement des services aux personnes a de fortes chances d'aboutir. Il prévoit notamment la création d'un chèque emploi-service universel, qui fusionnerait les actuels titres emploi-service et chèques emploi-service. Ce nouveau dispositif pourrait rémunérer des services à domicile (aide aux personnes âgées, soutien scolaire, ménage...), mais aussi des services de garde d'enfant, qu'ils aient lieu à domicile, en crèche, en garderie scolaire ou chez une assistante maternelle. Il donnerait droit à des exonérations de charges patronales de sécurité sociale, et à des abattements fiscaux pour les entreprises mettant ces chèques à la disposition de leurs salariés.

Alternatives économiques de juin 2005 nous apprend que la société Chèque Domicile, qui souhaite contribuer à développer ce dispositif, insiste sur la

nécessité de professionnaliser les services à domicile. Dès lors, cela implique de favoriser les prestations de services (les particuliers passant par des associations ou des entreprises qui mettent des salariés à leur disposition), plutôt que les emplois de gré à gré (les particuliers embauchant directement la personne qui intervient à leur domicile – avec le risque d'un certain nombre de dérives liées à une méconnaissance, par les employeurs, du droit du travail...).

Le CEAS a toujours alerté sur les effets pervers du marché de gré à gré dans ce secteur d'activité, et en particulier sur les risques de dérives avec le chèque emploi-service. Mais le gouvernement et/ou le parlement privilégieront-ils, eux aussi, la qualité de la prestation et la sécurité d'un environnement soucieux du respect du Code du travail ?



Respectueuses impertinences

Le Haut-Anjou tombe dans le même panneau

Le *Haut-Anjou* du 3 juin met à l'honneur la maison de retraite de Saint-Saturnin-du-Limet. *Le guide des Maisons de retraites en France* (Guides du Carquois, 2005), la classe « parmi les 300 meilleurs établissements français, le 3^{ème} de la Mayenne » (cf. *La Lettre du CEAS n° 202 de mai 2005*). Indépendamment des atouts de cet établissement, le journaliste oublie simplement de préciser que le classement porte uniquement sur les établissements ayant accepté de

répondre à un questionnaire, soit onze seulement pour la Mayenne.

La maison de retraite de Saint-Saturnin parmi les meilleures françaises

Les Hunaudières
sur le podium mayennais

Haut-Anjou du 3 juin 2005